

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ
DE BRETAGNE OCCIDENTALE**

- Vu le code de l'éducation articles L.613-1 et L. 712-2,
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la Licence
- Vu les propositions de M. le directeur de l'UFR droit et sciences économiques et M. le directeur du Pôle PJH Quimper,

ARRETE**ARTICLE 1 :**

Le jury d'examen de la Licence Administration économique et sociale, pour l'année universitaire 2020/2021, est composé comme suit :

Semestres 1 et 2

<u>Présidente du jury</u>	HAVARD-DUCLOS Bénédicte	MCF+ Directeur des études Brest
<u>Vice-président</u>	LE ROUX Patrick	PRAG - Directeur des études Quimper
<u>Membres titulaires</u>	LECLERC Thomas	MCF
	LE ROUX Patrick	PRAG - Directeur des études Quimper
<u>Membres suppléants</u>	EL HADDAD Georges	Enseignant contractuel
	SALOU Virginie	Enseignante Contractuelle

Semestres 3 et 4 et délivrance du DEUG

<u>Présidente du jury</u>	RÉGNIER Esther	MCF+ Directeur des études
<u>Vice-président</u>	KERTOUS Mourad	MCF
<u>Membres titulaires</u>	KERTOUS Mourad	MCF
	ROBERT Ronan	PRAG
<u>Membres suppléants</u>	GUINGOT Marie	Enseignante Contractuelle
	PERON Maxime	Doctorant

Semestres 5 et 6 et délivrance de la Licence

<u>Présidente du jury</u>	HENTIC-GILIBERTO Michelle	Enseignante Contractuelle - Directeur des études L3
<u>Vice-présidente</u>	COLLIAS Nathalie	PRAG
<u>Membres titulaires</u>	COLLIAS Nathalie	PRAG
	LEPRINCE Matthieu	Pr
<u>Membres suppléants</u>	DEMESLAY Isabelle	MCF
	LE PLUARD Quentin	ATER

ARTICLE 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Fait à Brest, le 20 novembre 2020
Pour le Président de l'Université,
P/d le Vice président formation tout au long de la vie
en charge de la CFVU



Abdeslam MAMOUNE

